Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 033-213301518-20261022-2026_11_03-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DONNEZAC

DELIBERATION n° 2026-11-03

Nbre de Conseillers en exercice 15
Présents 10
Votants 11

Pour : 11
Contre : 0

OBJET **:** SDEEG DEVIS AUDIT POUR GROUPE SCOLAIRE

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux octobre , le Conseil Municipal de la commune de DONNEZAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François JOYÉ.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 16 octobre 2026

PRESENTS : CHASSIN Franck ; DUPUY Elodie ; FEBVIN Marie-Pascale ; GIRARD Anne-Philippe ; HERAUD Claudine ; JOYÉ Jean-François ; LIMOUZIN Sandrine ; SICAUD Geoffrey ; SOPENA Patrice ; ZOCCO Jonathan ;

ABSENTS-EXCUSES : COURJAUD Thierry ; DIDIER Dominique; GENAIN Jean-Pierre ; METTE VIALATTE Séverine ; LAMBERT Régine ;

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Claudine HERAUD

Madame Séverine METTE VIALATTE a donné pouvoir à Monsieur Jonathan ZOCCO ;

Monsieur le maire évoque avoir contacté le SDEEG, qui nous propose une offre d'audit énergétique complet pour le groupe scolaire. Les tarifs comprennent l'audit des bâtiments, avec une option supplémentaire portant sur l'analyse du confort d'été. La réalisation du rapport se fait en 1.5 mois environ, une restitution en mairie par le bureau d'étude et le SDEEG est proposée, avec présentation des résultats, a l'issue de la réalisation du rapport.

Deux propositions du SDEEG nous ont été présentées :

- une proposition portant sur l'ensemble des bâtiments de l'école, à l'exclusion des toilettes, des préfabriqués et des locaux de stockage, pour un montant de 7 921,07 € TTC ;
- une deuxième proposition portant sur le bâtiment principal de l'école maternelle, pour un montant de 3 752,09 € TTC.

Après l'exposé de Monsieur le maire, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

⇨ De refuser le principe de la réalisation d'un audit énergétique des bâtiments de l'école.

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 033-213301518-20261022-2026_11_03-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
En Mairie, le 02/11/2026

Jean-François JOYÉ
Maire

Secrétaire de séance
Claudine HERAUD

MAIRIE de DARDENAC 33350

Affiché le : 05 NOV. 2026
Transmis au représentant de l'état : 05 NOV. 2026